

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE ORDINAIRE DU LUNDI 16 DECEMBRE 2024
EXTRAIT DES DELIBERATIONS

Nb. de Conseillers en exercice : 53

Au vote de l'affaire :

Nb. de présents : 41

Nb. de représentés : 6

Nb. d'absents : 6

L'an deux mille vingt-quatre, le seize décembre à 17h05, le Conseil Municipal de Saint-Pierre s'est assemblé en séance ordinaire à l'Hôtel de Ville, sur convocation légale, sous la présidence de Monsieur Michel FONTAINE, Maire.

AFFAIRE N° 36/1803 :

Acquisition de véhicules communaux et reprise d'anciens véhicules - Autorisation de signature des lots 2, 11, 12, 13 et 14

ETAIENT PRESENTS :

MM. FONTAINE Michel, DIJOUX Stéphano, SIGISMEAU Béatrice, OMARJEE Mohammad, AHO NIENNE Sandrine, FERDE Thérèse, VALY Nazir, FATIMA Sofa, DAMOUR Kichena, TIONOHOUE Sabrina, TAN Willy, CHAMBI DJOUMBAMBA Marie Richela, POTIN Philippe, ROUVRAIS Simone, MINATCHY Mariot, ALAGUIRISSAMY CARPAYE Nadine, NASSIBOU Guilaine, BALZANET Jonhy, GUIEN Marie Claire, PERIANAYAGOM Albert, BRINDON Marie Line, MALET Viviane, PAPY Anne Marie, VAYABOURY Jean Patrick, CADET André, HOARAU Berthe Denise, RAYMOND Edmée, VON-PINE Bernard, LORION David, DAFFON Amédée Albert, AGATHE Chantal, JETTER Régine, BELLON Stéphen, MALIDI Mariaty, ACAPANDIE Freddy, ARAYE Hélène, RIVIERE Christelle, BEDIER Corine, NARIA Olivier, BOYER Marie Pascaline, GOBALOU ERAMBRANPOULLE Virginie.

REPRESENTE (S) :

MM. TEVANEE Jean François (par Monsieur TAN Willy), BRET Jean Paul (par Madame CHAMBY DJOUMBAMBA Marie Richela), PALIOD Marie Claude (par Madame GUIEN Marie Claire), KHELIF David (par Monsieur NARIA Olivier), TAYLLAMIN Patricia (par Madame JETTER Régine), MOREL Didier (par Monsieur MINATCHY Mariot).

ABSENTS :

MM. RAVAT Adame, BALAYA GOURAYA Armand, SAUTRON François, HOARAU Brigitte, ANDA Jean Gaël, BASSE Pascal.

Le Maire constate que le quorum est atteint et que le conseil peut valablement délibérer

Le Conseil Municipal a nommé Madame Christelle RIVIERE pour remplir les fonctions de secrétaire.

Le Maire certifie que le compte rendu de la délibération a été affiché le 19 décembre 2024 et la convocation du Conseil Municipal faite le 10 décembre 2024.



Accusé de réception en préfecture
974 219740/64-20241216-36-1803-DE
Date de transmission : 19/12/2024
Date de réception préfecture : 19/12/2024

Michel FONTAINE

Affaire n°36/1803 : Acquisition de véhicules communaux et reprise d'anciens véhicules - Autorisation de signature des lots 2, 11, 12, 13 et 14.

Direction des Ressources Techniques et de la Logistique - Direction Générale des Services Techniques

Le Maire informe l'Assemblée qu'une consultation a été lancée pour l'acquisition de véhicules en vue de renouveler le parc automobile de la Ville de Saint-Pierre, et le cas échéant, la reprise d'anciens véhicules communaux.

La collectivité a envoyé une demande en vue d'une consultation pour achat de véhicules à la centrale d'achats CADI.

Cette dernière est composée de SIX (6) LOTS dont les spécifications, la consistance et les quantités sont fixées comme suit :

LOTS N°	DESIGNATION	NOMBRE TOTAL DE VEHICULES TOTAL D'ACHATS	NOMBRE DE VEHICULES A REPRENDRE
2	Citadine, berline et SUV à motorisation thermique	13	8
8	Berline compacte à motorisation hybride	DECLARE SANS SUITE	
11	Véhicule de transport de moins de 10 personnes	1	0
12	Fourgonnette à motorisation thermique	10	10
13	Fourgonnette à motorisation électrique	6	3
14	Fourgon à motorisation thermique - Double Cabine	5	4
	Fourgon à motorisation thermique – Tôlé L1H2	1	0

Suite à la consultation lancée par la centrale d'achat CADI, il en résulte que ce sont les offres de JCA, CFAO et AUTOMOBILES REUNION qui ont été retenues sur la base des éléments suivants :

LOT N°	Désignation des prestations	Attributaires des marchés	Montant total pour l'acquisition des véhicules /reprise déduite/contrat de maintenance 5 ans (en TTC)	Montant pour la reprise des véhicules anciens (en TTC)
2	Citadine, berline et SUV à motorisation thermique	JCA	346 156.02 €	8 100.00 €
8	Berline compacte à motorisation hybride	DECLARE SANS SUITE		
11	Véhicule de transport de moins de 10 personnes	AUTOMOBILES REUNION	49 400.00 €	PAS DE REPRISE
12	Fourgonnette à motorisation thermique	CFAO	267 823.75 €	1 652.00 €
13	Fourgonnette à motorisation électrique	AUTOMOBILES REUNION	207 078.00 €	3 800.00 €
14	Fourgon à motorisation thermique Double Cabine	CFAO	242 556.99 €	5 001.00 €
	Fourgon à motorisation thermique Tôlé L1H2	AUTOMOBILES REUNION	35 980.00 €	PAS DE REPRISE
TOTAL			1 148 994.76 €	18 553.00 €

Accusé de réception en préfecture
974-219740164-20241216-36-1803-DE
Date de télétransmission : 19/12/2024
Date de réception préfecture : 19/12/2024

Les sommes dues en exécution seront imputées sur la ligne budgétaire 020 21828 44.

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité,
DECIDE :

• **DE L'AUTORISER**, lui, l'élue déléguée, le Directeur général des services ou toute autre personne dûment habilitée, dans son domaine respectif de compétences, à **SIGNER** les marchés précités sur le fondement des conditions qui sont exposées ci-avant et dans la limite des crédits inscrits au budget, ainsi que tous les documents se rapportant à cette affaire et notamment tout acte ou document concourant à son exécution (et s'il y a lieu la décision portant résiliation).

P/EXTRAIT CONFORME,
LE MAIRE

